

Mutations démographiques en cours dans l'agriculture et l'élevage. *Des opportunités pour amplifier la transition agroécologique ?*

**Séance du 1^{er} juin 2021
Avec Christophe Perrot**

Chargé de mission Economie et Territoires – Institut de l'Elevage

Synthèse de la séance et des débats par Jean-Claude Guesdon

L'analyse que nous a présentée Christophe Perrot est, au-delà du diaporama joint, partiellement développée dans un papier collectif dont le lien est aussi joint à ce compte rendu de séance. Ce papier a fait l'objet d'une présentation aux 25^{ème} « Rencontres Recherches Ruminants » (3R) et d'une publication dans INRAE Productions animales¹. Cette analyse sera complétée prochainement par la parution d'un « Dossier Economie de l'Elevage ».

1) Ce que j'ai retenu de l'intervention de Ch. Perrot

La débat autour des questions du renouvellement en agriculture est protéiforme : on peut penser au renouvellement des générations, de celui des actifs, du maintien du potentiel de production, du maintien ou de l'évolution des systèmes des productions. Autant de questions qui ont un sens mais auxquelles les réponses ne sont pas identiques. Ainsi, à titre d'exemple, le nombre de chefs d'exploitations actifs (tous coexploitants au sens de la MSA) en systèmes ovins viande est quasi-stable, contrairement au secteur laitier qui voit ses effectifs de chefs d'exploitations se réduire fortement. Mais la production ovine décline alors que la production laitière se maintient.

Parallèlement, le décalage entre les souhaits des nombreux candidats à l'installation et l'offre de fermes ou de « places à prendre », le plus souvent sous forme sociétaire (GAEC) peut être très grand. De même, peut être prononcé le décalage entre les attentes de filières longues et celles des candidats à la reprise... souvent à la recherche de circuits courts ! Les données et l'analyse doivent donc être affinées.

La MSA est une source d'information et ce sont ces données couplées à la BDNI (Base de Données Nationale d'Identification des animaux), qui ont été tout particulièrement mobilisées par Christophe Perrot. Elles ont fait l'objet d'analyse par type d'exploitation ce qui permet de voir que la situation et la perspective démographique connaît de grandes variations en termes de taux de remplacement : les entrées et les sorties connaissent des évolutions spécifiques.

¹ Chatellier, V., Perrot, C., Beguin, E., Moraine, M., & Veysset, P. 2021. Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. [INRAE Productions Animales, 33\(4\), 261–282.](#)

Ainsi ces 8 dernières années, le renouvellement des chefs d'exploitations a été proche de 100 % dans le secteur ovins/caprins (notamment ovins viande), alors qu'il n'a été que de 60 à 70% en viande bovine (ou en agriculture en général), et qu'il n'a été que de 50 % en lait de vaches.

Le secteur de la production laitière bovine reste néanmoins le premier pourvoyeur d'emploi agricole non salarié : 90 000 chefs d'exploitations (y compris non spécialisées, par exemple polyculture-élevage), contre 80 000 en viande bovine et 24 000 pour le secteur ovin/caprin. Cette approche à partir des activités agricoles des non-salariés « professionnels » (affiliés de plein droit à la MSA) repose donc en 2016 sur la situation de 329 000 exploitations, alors que l'enquête structure de la même année dénombrait 437 000 exploitations (avec une définition beaucoup plus large des exploitations agricoles correspondant aux recensements agricoles). Plus de 100 000 exploitations dirigées par des retraités ou cotisants solidaires à la MSA sont par conséquent des exploitations très « marginales » en termes de production. Cette donnée met bien en évidence l'existence en France d'une forme d'agriculture « à la marge ».

Les candidats à l'installation en agriculture sont nombreux. Leur identification et dénombrement passe en particulier par le statut de « porteur de projet » dans les « points Accueil installation (PAI) » : on en comptait 21 280 en 2017 dont 62 % étaient issus de milieu non agricole. Une proportion inconnue d'entre eux s'installent réellement (moins d'un quart). Avec certaines installations dans un cadre familial qui n'empruntent pas ce circuit, la MSA recense environ 13 000 installations par an (dont 27% à plus de 40 ans) dont 5 000 bénéficieront de la DJA (soit un peu plus de la moitié des moins de 40 ans).

Le vieillissement des chefs d'exploitations est manifeste depuis l'an 2000 et il engendrera des départs importants. Dans tous les secteurs d'élevage, le pourcentage des chefs d'exploitations de plus de 50 ans approche les 50%, alors que les moins de 40 ans se situent à moins de 25/30%.

Ce vieillissement en cours est entraîné à la fois par une entrée en activité souvent plus tardive (y compris après une autre expérience professionnelle, notamment en ovins viande, par des politiques d'installation plus affirmées dans les années 90), quand ce n'est pas aussi par des départs plus tardifs (maintien en activité des éleveurs viande après 62 ans).

La question du renouvellement des actifs est d'autant plus difficile à appréhender que d'un côté, le turn-over, notamment en ovins-caprins peut être rapide, et que par ailleurs l'âge de sortie peut être retardé (notamment en bovins viande).

Le secteur laitier fort pourvoyeur d'actifs a connu la plus forte baisse des emplois ces dernières années (-3,9 % par an sur la période 2016/2019) avec une forte diminution du nombre de chefs d'exploitations, mais aussi un arrêt assez net de la progression du salariat. La pyramide des âges laisse à penser que le mouvement n'est qu'engagé, particulièrement en Bretagne. La dynamique GAEC, en lait mais aussi en viande, avait contenu l'érosion du nombre d'actifs, mais la tendance récente fait craindre la fin de cet effet « dynamique GAEC ». Si les flux à l'installation ne se sont pas effondrés depuis 10 ans, ils sont néanmoins loin de compenser les départs en préparation suite aux nombreuses installations voici 30 ans.

Ces dernières années ce sont plus de 70% des installations laitières qui se sont faites sous forme de GAEC et plus de 20% en EARL ou société civile, ne laissant que 12% des installations sous forme individuelle.

Ces installations sous forme de GAEC ont largement permis l'émergence d'exploitations de plus de 100 vaches et même 200, mais l'année 2020 semble marquer le pas dans l'émergence de ces grandes structures.

La question du possible maintien de la production laitière en France suscite de plus en plus de débat devant cette forme de pénurie de main-d'œuvre (difficulté à remplacer la main-d'œuvre dans les GAEC laitiers notamment avec des associés extérieurs dont ce n'est pas le 1^{er} choix et dont l'insertion est difficile (1/3 d'échecs à court terme) ; difficultés à embaucher par manque de moyens et de candidats ; difficultés à faire progresser encore l'équipement (robots...) dans les conditions de rentabilité actuelles) et par le manque d'appétit de certains transformateurs laitiers. C'est déjà le cas pour les troupeaux allaitants dans les zones à alternative possible.

En conclusion Christophe Perrot rappelle que la gestion du renouvellement des générations et du niveau de production n'est pas étrangère aux préoccupations agroécologiques et qu'elle pourrait être utilisée dans ce sens : ainsi la proposition au Royaume Uni, d'accompagner le départ des agriculteurs âgés et d'aider l'arrivée d'une nouvelle génération d'exploitants plus jeunes, supposés plus attentifs à la transition écologique !

Et il s'interroge sur l'émergence d'une agriculture de plus en plus duale : une agriculture sans agriculteurs (sous-traitance massive) et des agriculteurs avec peu de production ? En soulignant le rôle des politiques publiques à venir dans cette évolution : PAC, souveraineté, autonomie alimentaire, politique foncière....

2) Ce que j'ai retenu du débat

D. Michenot et D.Gaboriau, deux anciens paysans et militants de Loire Atlantique, toujours engagés dans les organisations de soutien aux installations « alternatives » partagent leur expériences en soulignant eux aussi :

- Le décalage entre les souhaits des nombreux jeunes (ou moins jeunes) de s'installer en « bio/circuits-courts/maraichage... », et la difficulté plus grande à installer en productions animales bovines.
- l'importance de « donner du temps » pour transmettre, notamment en élevage : il faut au moins 3 ans du côté du candidat à la reprise et ce temps n'est pas facilement accordé par le cédant qui résout plus facilement son problème en laissant partir son exploitation à l'agrandissement d'un voisin déjà installé. Il faut, donc tout particulièrement en élevage, travailler aux solutions d'attente et de portage.
- Se pose évidemment en plus la question des systèmes de production et de la valeur ajoutée espérée : les difficultés sont moindres en systèmes herbagers autonomes qu'avec des systèmes plus intensifs à forts capitaux.

L'expérience canadienne des quotas laitiers maintenus montre combien les quotas peuvent aussi contribuer au blocage des installations.

Dans ces échanges et en termes de perspectives de renouvellement des générations, plusieurs participants soulignent le rôle négatif joué par l'insuffisance des prix et des revenus et par l'insécurité découlant de l'absence de politiques de régulation dans les réformes successives de la PAC dont la dernière est en cours de finalisation.

Des échanges spécifiques autour du film « Le dernier des laitiers dans le Finistère en 2050 » réalisé par Mathurin Peschet, présent à la réunion. Nous avons tous été incités à visionner ce film avant cette réunion. Ce film, dont la qualité et la pertinence ont été soulevées par plusieurs participants, met bien en évidence le coté dual des installations en lait, avec d'un coté des systèmes herbagers à la recherche

d'une grande autonomie, et, d'un autre, des systèmes hypers intensifs, très dépendants des achats et axés sur les volumes de production. Les difficultés financières, la très grande détresse dans laquelle se trouvent de nombreux producteurs, la course à l'agrandissement que renforcent ces insuffisances de revenu, et la stratégie de certains responsables des entreprises de collecte et de transformation, tout ceci dans le contexte de cette région sud Finistère, sont extrêmement bien rendues, soulignées dans ce film.

Tous ceux qui l'ont vu soulignent son intérêt et sa richesse : les témoignages recueillis sont extrêmement riches et poignants, ...parfois caricaturaux, mais tellement révélateurs de la situation de terrain et de la divergence des points de vue des différents acteurs !

Les « marsiens » qui ne l'auraient pas encore fait peuvent encore visionner le film. Mathurin Peschet espère que, maintenant à la sortie du COVID, il pourra être utilisé comme outil d'animation, en particulier par les réseaux locaux.

3) En guise de conclusion personnelle

Le nombre de jeunes en lycée agricole et surtout le nombre de jeunes et moins jeunes candidats à l'installation, non issus du milieu agricole pour la plupart, représentent une possibilité d'envisager le maintien d'un grand nombre (d'un nombre suffisant ?) de chefs d'exploitation ou (et) d'actifs agricoles. De nombreuses questions se posent néanmoins quant à l'adéquation entre les attentes et les moyens de ces potentiels candidats, et les attentes des cédants, comme leur adéquation aux attentes des filières longues.

Les filières « petits ruminants » semblent avoir partiellement répondu à certaines de ces attentes. Dans les filières bovines, lait mais aussi viande, la forte capitalisation exigée par la reprise d'exploitations devenues grandes exigera encore plus d'innovations en termes d'accompagnement. Pour tous les secteurs se pose les questions de la préparation à la cessation et de l'accompagnement à l'installation : progressivité, portage, disposition du foncier, etc.

A ce jour, vu sous l'angle du besoin des filières, n'y aurait-il rien d'urgent dans ce diagnostic ? A voir. Certes le secteur laitier, avec son modèle GAEC (relativement homogène), assure encore à ce jour le maintien de la production. Mais les difficultés d'installation ne traduisent-elles pas de possibles difficultés d'approvisionnement demain, en même temps qu'elles poussent à l'agrandissement et au développement de systèmes peu agroécologiques et socialement peu acceptables ? Quant à la grande diversité des systèmes ovins et à l'apparente dynamique d'installations, elles ne semblent pas en mesure de répondre aux besoins des filières qu'elles soient longues ou courtes ?

Dire qu'on sort des Etats généraux de l'alimentation et d'un débat sur la PAC et que ces questions ont été à peine posées !